

ressources considérables dans la formation des électeurs avant la tenue du scrutin. Nous sommes par ailleurs conscients du fait que nous devons modifier l'aide offerte en fonction de l'évolution de vos besoins, ce que refléteront nos politiques futures.

La presse canadienne a accordé une ample diffusion aux demandes et aux propositions d'habilitation économique des membres de la communauté noire que M. Nkonyeni, le président de la Chambre de commerce fédérée nationale africaine, a mises de l'avant en octobre dernier à l'occasion de sa visite au Canada. Les investisseurs Canadiens ont été attentifs aux propos de M. Nkonyeni. Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre par la suite que cet organisme avait proposé en décembre la mise sur pied, au sein de KPMG Aitken and Pitts, d'un secrétariat chargé de traiter les demandes de renseignements provenant de l'étranger et concernant les possibilités de coentreprise. J'espère que ce service sera en mesure d'aider les investisseurs étrangers, et plus particulièrement les investisseurs Canadiens, à trouver de bons partenaires d'investissement en Afrique du Sud, au sein de la communauté jusque-là défavorisée.

En terminant, je désire vous réitérer combien je me sens privilégié de me trouver en Afrique du Sud à ce moment précis. La tâche qui attend une société qui, comme la vôtre, entreprend de s'édifier sur de nouvelles bases, est très lourde. Mais vous comptez à l'étranger de nombreux amis convaincus qu'avec les ressources matérielles et humaines - et la volonté de réussir - qui sont les vôtres, vous serez en mesure de prendre la place qui vous revient au sein du continent Africain et de la communauté des nations, et de contribuer fièrement à la prospérité du XXI^e siècle.